

Contact : Eric Dissane

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- S'approprier, identifier, évaluer les risques professionnels
- Connaître les acteurs interne et externe de la prévention
- Établir un plan d'action et compléter son document unique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'exercice d'évaluation des risques professionnels nécessite la mise en œuvre de cinq domaines de compétences :

- 1 - S'approprier une démarche d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise
- 2 - Établir les critères d'évaluation
- 3 - Connaître les acteurs interne et externe de la prévention
- 4 - Établir un plan d'action
- 5 - Compléter son document unique

MÉTHODES PEDAGOGIQUES :

Formation à dominante pratique.
Travail sur l'analyse des situations de travail en fonction du secteur d'activité de l'entreprise

ÉVALUATION & ATTESTATION des COMPÉTENCES :

Attestation de stage

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateurs(trices) CSSCT du CSE certifié auprès de la DREETS.

Formateur(trices) habilité IPRP.

Formateur(trices) certifié auprès de l'INRS

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Les aspects juridiques, social et économique de la sécurité au travail

Les obligations du chef d'entreprise le principe d'amélioration continu appliqué à la sécurité au travail (PDCA)

Les principaux fondamentaux de l'EvRP.

Les aspects méthodologiques (démarche, outils...).

L'identification des risques.

La hiérarchisation des risques.

Les mesures de prévention.

Le plan d'action

La formalisation dans le document unique



INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE
FRANCE METROPOLITAINE



10 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : RESPONSABLE
D'ENTREPRISE, RESPON-
SABLE DE PRODUCTION,
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES,
ACTEUR DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
PRE-REQUIS : CONNAITRE LES BASES DE
LA PRÉVENTION DES RISQUES



DÉLIVRANCE DE L'ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À
L'ISSUE DE LA FORMATION